

Comment lutter contre le harcèlement scolaire ?

Entretien avec Emmanuelle Piquet

Thérapeute spécialiste de la thérapie brève stratégique, selon le modèle de l'école de Palo Alto

Le harcèlement scolaire demeure un fléau et son éradication s'impose comme une urgence. Face à l'impuissance des élèves et des parents, quelles méthodes privilégier pour mettre fin à ce mécanisme destructeur ? La honte doit changer de camp et de vraies solutions doivent être mises en place.

■ **Comment le phénomène du harcèlement a-t-il évolué au cours de ces dernières années ? S'est-il aggravé ? Touche-t-il, dans les faits, plus de jeunes aujourd'hui qu'auparavant ?**

Nous avons peu de recul sur les années précédant 2010, car les enquêtes de victimation effectuées auprès des élèves ont commencé à cette période. Il n'y a donc pas de comparaison possible entre la situation actuelle et celle des dernières décennies. Par ailleurs, la fiabilité des données actuelles est faible ; les faits sont globalement sous-estimés, à cause du « biais de désirabilité » qui fait que de nombreux collégiens et lycéens refusent de déclarer les faits de harcèlement dont ils sont victimes dans l'enceinte scolaire, car – et cela est moderne – être harcelé est de plus en plus honteux. Un des faits saillants qui viennent étayer ce point est la recrudescence, dans nos

consultations, du nombre d'enfants et d'adolescents qui se font harceler sur le fait même qu'ils sont harcelés ; les interpellations telles que « victime », « tu te victimises », « arrête de faire ta victime », « fragile » montrent que le fait d'être harcelé est devenu une zone problématique dont on peut se moquer. C'est un changement majeur depuis cinq années ; auparavant, en effet, les quolibets, moqueries et autres insultes allaient chercher une zone plus singulière de l'enfant harcelé.

Au cours de ces dernières années, en revanche, l'évolution des statistiques est très claire : entre 2015 et 2018, le rapport de l'enquête PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves¹) estime la hausse des faits de harcèlement en France à 2%², alors que pendant cette période de nombreuses actions de prévention et de moralisation avaient déjà eu lieu.

“

La stratégie de durcissement a poussé les harceleurs à être encore plus indirects dans leurs agissements

En outre, ce que démontre la pratique clinique de l'école de Palo Alto depuis quinze ans, c'est une évolution des « modalités » du harcèlement en milieu scolaire, et plus précisément depuis le durcissement de la loi le concernant spécifiquement³, promulguée le 2 mars 2022. Au sein de l'école de Palo Alto, nous pensons que la stratégie visant à faire du harcèlement un délit relevant de la juridiction pénale est contre-productive, comme nous l'indiquons dans un article⁴ publié sur le site À 180 degrés⁵. Évidemment, les élèves et notamment, parmi eux, ceux qui harcèlent ont parfaitement compris que le harcèlement entre pairs était sévèrement – et c'est heureux – condamné par la communauté adulte ; plus condamné qu'il y a une dizaine d'années, où l'on ne parlait encore que de « chamailleries » entre enfants. Mais paradoxalement cette stratégie de durcissement a poussé les harceleurs à être encore plus indirects dans leurs agissements pour échapper à la sanction. Ce constat n'est pour nous pas une surprise ; nous pensions en effet, dès son institution, que ce nouveau délit allait renforcer l'omerta déjà difficile à briser. C'est chose faite puisque, depuis six mois, 40 % des enfants que nous recevons pour des problèmes de souffrance relationnelle à l'école (nous en recevons quelque 500 chaque année) viennent pour des faits d'ostracisme ou d'isolement, contre lesquels le corps scolaire ne sait intervenir. Cette part était deux fois moindre l'année précédente.

Zoom

L'école de Palo Alto

L'école de Palo Alto, du nom de la ville où ses prémisses ont commencé à s'élaborer en Californie, est une approche d'analyse et de résolution de problèmes interactionnels. La méthode clinique que les chercheurs qui la composaient ont instaurée au sein du Mental Research Institute se caractérise par une volonté de travailler à apaiser les interactions plutôt qu'à soigner les personnes. Les tenants de l'approche issue des travaux de l'école de Palo Alto ont conséquemment une façon spécifique, et très éloignée de la perception intrinsèque de la pathologie individuelle, de considérer les symptômes et les problèmes des patients. Des origines du modèle à aujourd'hui, ils estiment qu'en ce qui concerne les souffrances psychiques, et dans la mesure où les marqueurs biologiques manquent cruellement à la psychiatrie pour effectuer tel ou tel diagnostic, il est souvent plus productif de s'attacher à modifier les relations qu'entretient l'individu (avec les autres, avec le monde, avec lui-même) que de tenter de modifier sa psyché, tant cette tentative est souvent douloureuse et fréquemment vaine. Pour l'école de Palo Alto, c'est donc le changement du fonctionnement ici et maintenant du système d'interactions dans lequel est pris le patient qui constitue l'élément déterminant de la thérapie.

Emmanuelle Piquet

■ **Aujourd'hui, quels sont les dispositifs et outils mis en place pour lutter contre les diverses formes de harcèlement? Et quelle est leur efficacité?**

Il existe six approches : les sanctions directes ; les pratiques réparatrices ; le renforcement de l'élève victime de harcèlement ; la médiation ; la méthode du groupe de soutien ; enfin la méthode des préoccupations partagées.

D'après la synthèse de littérature de Morgane Senden et de Benoît Galand « Comment réagir face à une situation de harcèlement à l'école ?⁶ », les deux approches qui ont pu être évaluées dans le milieu scolaire – la sanction et la médiation par les pairs – ne seraient pas efficaces, alors même que la deuxième méthode est la plus utilisée spontanément par les équipes éducatives. Les auteurs estiment que, si les sanctions semblent efficaces à court terme, « il y a [...] un risque que le harcèlement continue, mais sous des formes plus difficilement détectables pour le personnel scolaire ». Ils ajoutent que, « de manière générale, les politiques de tolérance zéro mises en œuvre n'ont pas réussi à démontrer leur capacité à améliorer le climat scolaire et le sentiment de sécurité [...] ».

D'après cette synthèse, les pratiques réparatrices, la méthode du groupe de soutien et la méthode des préoccupations partagées n'ont pas été soumises à des études suffisamment rigoureuses pour qu'on puisse en évaluer l'efficacité.

La méthode mise en œuvre en s'appuyant sur les prémisses de l'école de Palo Alto est celle du renforcement de l'élève victime de harcèlement. Elle n'a pas été soumise à une évaluation en milieu scolaire, mais a fait l'objet de plusieurs études en milieu clinique, dont la dernière est parue dans la revue scientifique *Thérapie familiale* en mars 2023 : « Quand Palo Alto vient en aide aux enfants en situation de harcèlement scolaire⁷ ! ». Sur les 79 élèves suivis dans le cadre d'une thérapie brève stratégique selon le modèle de Palo Alto, 60 %



d'entre eux perçoivent une diminution du harcèlement d'au moins 50 % après quelques séances⁸. Et trois mois au moins après la fin du suivi, cette proportion se hisse à 80 %. Ces séances sont consacrées à l'élaboration conjointe de stratégies verbales et comportementales, adaptées précisément à la singularité de chaque situation, et qui ont pour objectif, grâce à l'autodérision et à l'humour qu'elles contiennent, de faire changer l'inconfort de côté, et de rendre le harcèlement dangereux (en termes de popularité) pour le harceleur. Une fois élaborée, la stratégie sur mesure est mise en action lors de la séance grâce à des jeux de rôle très précis qui s'appuient sur les différentes réactions que l'enfant agresseur pourrait avoir et sur la façon de tenir le mât du nouveau mouvement de résistance. Une thérapie s'étend sur 4,2 séances en moyenne.

Il est urgent que les différentes méthodes soient toutes évaluées selon un même protocole pour que l'on puisse déterminer laquelle est la mieux adaptée aux différents types de souffrance relationnelle entre pairs. C'est un sujet trop grave pour que les solutions proposées ne proviennent que de l'indignation – ce qui est encore trop souvent le cas – et non d'analyses étayées et évaluées.

Erwan Balanant, député du Finistère, est l'auteur du rapport sur le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement remis en octobre 2020, l'un des documents préparatoires à la proposition de loi qu'il présente et fait adopter en mars 2022

© ROMAIN GAILLARD/REA

■ Le travail est-il suffisant au sein même des écoles? Les chefs d'établissement, professeurs et surveillants sont-ils assez formés et sensibilisés à ces questions? Quelles sont les pistes d'améliorations envisagées en ce domaine?

Ce qui est certain, c'est que les équipes éducatives sont souvent démunies face à ce phénomène et que ceux qui souhaitent s'emparer d'outils visant à son éradication sont insatisfaits de ce que l'institution propose, comme l'expliquent les deux enseignantes interrogées dans le documentaire « Harcèlement scolaire, les Indiens contre-attaquent », diffusé par France 2 dans l'émission *Infrarouge* (2022).

“

Notre proposition consisterait à former deux référents volontaires par collège

Il nous semble peu judicieux de former l'ensemble des équipes du corps éducatif pendant un court laps de temps ; c'est un phénomène complexe qui nécessite, pour en comprendre les mécanismes, une dizaine de journées de formation et de supervision, afin de ne pas seulement effleurer le sujet. Tout le monde ne souhaite pas obligatoirement consacrer du temps à ce sujet à la fois douloureux et très coûteux en temps et en énergie, bien que certains soient passionnés par ce thème et aient à cœur d'éradiquer le phénomène. Ces derniers sont prêts, si l'institution les y aide, à s'investir davantage dans ce combat, et ce sont eux qu'il faut soutenir.

Notre proposition consisterait ainsi à former deux référents volontaires clairement identi-

TOUS AMBASSADEURS CONTRE LE HARCÈLEMENT !

Tous les élèves volontaires peuvent devenir ambassadeurs contre le harcèlement et s'engager dans des actions de prévention.

POUR ROMPRE LA LOI DU SILENCE

- SENSIBILISER les élèves
- REPÉRER les signes du harcèlement
- CONVAINCRE les victimes d'en parler

POUR AGIR EN ÉQUIPE

- SE FORMER à la question du harcèlement entre élèves
- COOPÉRER avec les élèves élus au CVC ou CVL
- ASSOCIER les adultes

POUR SUSCITER LA MOBILISATION DE TOUS

NAH

- ORGANISER des actions de prévention
- PARTICIPER au concours Non au harcèlement (NAH)
- CRÉER une affiche, un slogan, un hashtag, etc.

QUI CONTACTER POUR DEVENIR AMBASSADEUR ?

- ✓ Professeur principal
- ✓ CPE
- ✓ Chef d'établissement

NON AU HARCÈLEMENT

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS APPELÉS À

3020 Service à votre école

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - novembre 2020

Depuis 2015, le ministère a généralisé la formation des ambassadeurs lycéens contre le harcèlement et le cyberharcèlement. Ils deviennent acteurs de la prévention en contribuant à former leurs camarades dans leur lycée et les établissements environnants

© MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

fiés par collège pendant dix journées avec une dizaine de collègues d'autres établissements. Grâce à une quinzaine de formateurs chevronnés, les 1400 collèges au sein desquels le climat scolaire s'est le plus détérioré

pourraient, en trois ans, disposer chacun de deux référents experts, formés à l'accompagnement des victimes de harcèlement, vers lesquels pourraient se tourner les élèves en demande. Référents auxquels, évidemment, il faudrait octroyer un temps supplémentaire rémunéré pour accompagner les élèves en demande.

■ **Avec l'avènement des réseaux sociaux, au harcèlement physique et moral au sein de l'enceinte scolaire s'est ajouté le cyberharcèlement. Comment lutter plus spécifiquement contre le harcèlement en ligne ?**

Comme le dit la Défenseure des droits, Claire Hédon⁹ : « Le harcèlement démarre à l'école et dérape sur les réseaux sociaux. » Autrement dit, le cyberharcèlement n'est pas un phénomène déconnecté de la sphère scolaire. Il est d'abord mis en œuvre dans la cour d'école, dans la classe ou dans le bus et se perpétue sur les groupes WhatsApp, par SMS et sur Instagram ou Facebook. Ce n'est donc pas une différence de nature, mais une différence de degré et évidemment de mode d'expression de la violence.

Souvent, on confond la violence en ligne, que l'on pourrait comparer à du harcèlement de rue (des insultes et des moqueries perpétrées par des personnes différentes), avec les faits de harcèlement commis par un même groupe, dans une même enceinte, avec une intention de nuire de façon répétée. Ces faits sont très fréquents (selon l'association e-Enfance, un adolescent sur dix se déclare victime de violence en ligne) et génèrent évidemment de la souffrance. Mais ils ne sont pas régis par les mêmes mécanismes. En revanche, en effet, un élève peut aussi bien se faire harceler pendant les récréations qu'au sein du groupe WhatsApp de sa classe et, dans ce cas, il s'agit bien du même phénomène, qu'il convient de traiter de la même manière qu'un harcèlement en milieu scolaire. Notre proposition, qui consiste à aider

l'enfant à faire changer l'inconfort de camp, se fera aussi par voie numérique, en plus de sa mise en œuvre dans la cour d'école ou à la cantine. Il s'agira donc de riposter avec humour et autodérision par voie numérique.

■ **La loi est-elle assez sévère dans ses sanctions contre le harcèlement scolaire ?**

L'arsenal législatif est très fourni en matière de harcèlement en milieu scolaire, et ce singulièrement depuis mars 2022. Malheureusement, si celui-ci a eu un effet dissuasif, le problème est loin d'être résolu. La dramatique affaire Lindsay a montré, par exemple, que le fait d'avoir exclu de façon définitive la « harceleuse en chef » de l'établissement n'a rien arrangé, voire a aggravé la situation. Par ailleurs, comme cela a été dit, ce durcissement a poussé les harceleurs à mettre en œuvre des stratégies tout aussi cruelles mais plus discrètes pour passer sous les radars des adultes. À tel point que ces nouvelles façons de faire souffrir leurs victimes ne sont plus qualifiées de délit de harcèlement par la société. Les

Membres de la plateforme 30 18, numéro national dédié à l'écoute et à la prise en charge des personnes victimes de cyberharcèlement, notamment les enfants et les adolescents

© ERIC TSCHAEN/REA



Entretien

parents de la jeune Dinah ont fait cette douloureuse expérience en septembre dernier. La procureure a indiqué que le suicide de Dinah n'était pas consécutif à un harcèlement scolaire : « Il y a eu surtout une souffrance de quitter un groupe qu'elle formait avec un certain nombre d'amies en classe¹⁰ », a-t-elle déclaré. On ne peut en effet sanctionner des élèves qui ne veulent plus communiquer avec une autre élève. Il nous faut donc trouver d'autres solutions pour aider ces élèves désemparés par la solitude. C'est ce sur quoi nous travaillons avec eux au quotidien dans nos cabinets¹¹, afin de réduire l'ampleur de ce nouveau phénomène très alarmant qui n'est pas pris en compte par l'Éducation nationale.

■ Concernant le cyberharcèlement, l'encadrement des réseaux sociaux doit-il être plus strict?

Qu'il s'agisse de harcèlement à l'école ou de harcèlement en ligne, le contrôle est souvent très inefficace. Plus en amont encore, les faits sur Internet ne sont que rarement signalés par



Campagne de prévention de la police nationale contre le *revenge porn*. Un visuel polémique supprimé par la suite, car il était accusé de culpabiliser les victimes de *sexting* (texto-pornographie)

XOSE BOUZAS/
HANS LUCAS/HANS
LUCAS VIA AFP

les victimes aux adultes, précisément parce que les élèves redoutent un contrôle plus important de la part de ces derniers, notamment un encadrement plus strict de leur usage des

réseaux à la suite de telles révélations, mais aussi parce qu'en matière de harcèlement – qui plus est en ligne – ils ne considèrent pas les adultes comme compétents.

Dans son livre *À l'école des mauvaises réputations*, Margot Déage indique : « Seuls 38 % des élèves pensent que la situation s'améliore ou se règle quand un adulte intervient pour harcèlement¹². » Il nous semble alors indispensable que les choses changent sur ce sujet : l'adulte doit être une personne à laquelle l'élève peut parler sans craindre d'être jugé ou plus strictement contrôlé s'il a souffert de cyberharcèlement. C'est singulièrement important dans les cas de *revenge porn*, où l'adulte ne devrait pas réprimander la jeune fille qui a envoyé un *nude*, au risque de se rendre ainsi responsable d'une troisième blessure infligée à l'élève : trahie par celui qu'elle aime, insultée sur les réseaux par les autres élèves, jugée et sermonnée par les adultes. Elle devrait au contraire être soutenue pour savoir comment réagir à une telle violence et notamment rendre cette horrible violation de son intimité inconfortable à celui qui l'a commise plutôt qu'à elle-même. Car c'est bien lui, le coupable. ●

Notes

[1] <https://a18odegres.com/enquete-pisa-2018/>.

[2] Selon le rapport de l'enquête PISA 2018, environ 20 % des élèves de 15 ans, soit 151 200 jeunes, ont déclaré être victimes d'actes de harcèlement au moins quelques fois par mois.

[3] «Le harcèlement scolaire devient un délit : ce que dit la loi», Service-public.fr, 8 mars 2022 (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15548/>). Désormais le harcèlement est un délit passible d'une peine pouvant aller jusqu'à 10 ans de prison et de 150 000 euros d'amende en cas de suicide ou de tentative de suicide de la victime.

[4] «Pourquoi nous sommes plus que dubitatifs sur le bien-fondé de la création d'un délit spécifique

pour les faits de harcèlement en milieu scolaire», À 180 degrés/Chagrin scolaire, 7 décembre 2021 (<https://a18odegres.com/pourquoi-nous-sommes-plus-que-dubitativs-sur-le-bien-fonde-de-la-creation-dun-delit-specifique-pour-les-faits-de-harcelement-en-milieu-scolaire/>).

[5] À 180°/Chagrin scolaire est un regroupement de psychopraticiens, de formateurs, de conférenciers et d'auteurs s'appuyant sur les principes de l'école de Palo Alto, un courant de pensée et de recherche dont l'un des objectifs est d'apaiser de manière durable les souffrances en milieu scolaire.

[6] Morgane Senden et Benoît Galand, «Comment réagir face à une situation de harcèlement à l'école? Une synthèse de la littérature», *Pratiques psychologiques*, vol. 27, n° 4, novembre 2020 (https://www.researchgate.net/publication/345307563_Comment_reagir_face_a_une_situation_de_harcelement_a_l%27ecole_Une_synthese_de_la_litterature_How_to_react_toward_a_bullying_situation_A_literature_review).

[7] Raphaël Hoch et Emmanuelle Piquet, «Quand Palo Alto vient en aide aux enfants en situation de harcèlement scolaire!», *Thérapie familiale*, vol. 44, n° 1, 2023, p. 73-95.

[8] Ce sondage a été effectué sur la base d'un questionnaire rempli de façon anonyme.

[9] France Inter, 17 novembre 2021 (<https://dai.ly/x85m4l4>).

[10] «Suicide de Dinah : le parquet classe sans suite l'enquête pour harcèlement scolaire», *Le Parisien* avec l'AFP, 30 septembre 2022 (<https://www.leparisien.fr/faits-divers/suicide-de-dinah-le-parquet-classe-sans-suite-lenquete-pour-harcelement-scolaire-30-09-2022-5DAI4CUF2ZFAJGWY4NPUWUU7TQ.php>).

[11] Emmanuelle Piquet, «Mon enfant se sent rejeté à l'école, comment l'aider?», Les Arènes (<https://arenes.fr/video/mon-enfant-se-sent-rejete-a-lecole-comment-laider/>).

[12] Margot Déage, *À l'école des mauvaises réputations*, PUF, Paris, 2023.